

ENTRE TERRE ET MER

Le chemin des douaniers trace au milieu de nos côstils une mince ligne qui sépare deux univers que tout oppose : la terre et la mer. Ce petit sentier longe les falaises de Jobourg et traverse les landes rases et desséchées par les vents marins.

Par le jaune senteur coco des ajoncs en avril, les mauves profonds des bruyères en été, les rouges feu des fougères à l'automne, les verts sombres des herbes grasses, les gris immuables des murets, les ocres caillouteux de ces terres encore inviolées, le noir brillant des rochers découverts à marée basse, le blanc des écumes bouillonnantes, les bleus mouvants de la mer, ce sentier nous offre, à chaque détour, à chaque passage, des images que l'on grave, sans jamais se lasser, au fond de nos yeux.



Autrefois, les douaniers ont aussi parcouru ce chemin, non par plaisir, mais afin de surveiller le littoral. Les gabelous, comme on les appelait, scrutaient la mer pour rechercher les fraudeurs qui se livraient à un commerce illicite avec les îles anglo-normandes.

Les gabelous, par leur pas sans cesse répété, ont tracé cette ligne indélébile qui sépare la terre de l'océan, le connu de l'inconnu, la sécurité du risque, l'immobilité de l'éternel mouvement. Les fraudeurs ont, quant à eux, sans relâche par leurs incessantes et dangereuses escapades nocturnes, réuni cette terre et cette mer. Tout semble les opposer, mais leurs chemins se croisaient souvent et ils étaient parfois emprunts d'une certaine complicité dans ce pays rude où il fallait se serrer les coudes pour surmonter les difficultés de la vie quotidienne.

Aujourd'hui, il ne reste que cette ligne, le douanier a gagné et la fraude a disparu. Ces quelques lignes tracées sur ces pages vont essayer de faire revivre cette fraude au XIXème siècle.

A la Révolution Française

A la Révolution Française, la douane a remplacé la ferme par la loi du 6-22 août 1791. Aux grandes bandes bien organisées du XVIIème siècle qui ont marqué l'époque de l'étoffe, se substituent des petits groupes qui vont développer la fraude du tabac appelé aussi p'tun, généralement de nuit par marées de morte eau. Le mot p'tun vient du nom d'une variété de tabac appelée les pétunoïdes. Comme toute activité secrète, la fraude a laissé peu de traces écrites. Certains actes et délibérations du conseil municipal de Jobourg semblent évoquer cette activité pendant la Révolution Française.

Le 7 octobre 1792, la commune de Jobourg prend un arrêté afin de renforcer l'action des douaniers : "Suite à un arrêté du directoire de Cherbourg qui demande aux municipalités de requérir la garde nationale pour faire des patrouilles nécessaires pour empêcher les émigrations et exportations de bestiaux comestibles, le conseil enjoint à Jacques Fleury et Charles Danery de commander 4 hommes avec un bas officier pour faire la garde et prêter main forte aux préposés des douanes sur leur réquisition à patrouiller à la nuit fermante jusqu'au lendemain au soleil levant et de disperser tout attroupement qui pourrait se trouver sur les costils. L'officier de garde rendra compte à Pierre Sanson, procureur de la commune, de ce qui se sera passé chaque nuit."



Baie de la Gravelette

Suite à cet arrêté et quelques mois plus tard, le vieux registre des délibérations nous rapporte l'histoire de l'arraisonnement de deux petits bateaux soupçonnés de commerce illicite avec l'île d'Aurigny.

Le 7 Février 1793, "Nous maire et officiers municipaux de la commune de Jobourg ayant été avertis par la garde nationale et par les préposés des douanes sur les sept heures du matin qu'ils ont aperçu sur les six heures du matin sous les limites de notre côte deux bateaux dans différents hâbles, dont un hâble s'appelle la Gravelette et l'autre Sinval. Nous nous y sommes transportés aux dits hâbles avec

les maîtres des bateaux nous en avons fait la visite dans les deux bateaux. N'ayant trouvé dans les deux bateaux que leurs gréements et apparaux Jean Gaudion maître du bateau arrivé au hâble de Sinval et Nicolas Palot son matelot nous ont déclarés être tous les deux de l'île d'Aurigny étant sorti pour Cherbourg et par le mauvais temps qui ont été obligés de mettre relâche au sus dit hâble.

Ensuite nous nous sommes transportés au hâble de la Gravelette avec le nommé Charles Risset maître du dit bateau ayant avec lui Thomas Couque et Jacques Polidor dit St Aubin tous de l'île d'Aurigny nous ayant déclarés qui sont venus exprès pour apporter Pierre Lagalle et Jacques Fleury qui étaient sortis pour congés pour leur affaire tous deux de notre commune, ayant fait la visite du dit bateau nommé la Nation n'avons trouvé aucune chose que les gréements et les apparaux. Le dit bateau étant du port d'un tonneau et demi environ et celui du hâble de Sinval du port d'un tonneau environ nommé le Pigon. Nous officiers municipaux ayant conclu et arrêté, ouï le procureur de la commune qu'il était de notre devoir d'arrêter les dits bateaux par la garde nationale et par les préposés des douanes et d'en informer le juge de paix du canton de (Beaumont qui nous a répondu la réponse porté notre registre."

Ce jour-là, aucune marchandise de contrebande n'a été saisi. Mais le registre, très minutieux sur le récit des événements, reste très vague sur les affaires que Pierre lagalle et Jacques Fleury, tous deux de Jobourg, ont conclu sur l'île d'Aurigny et qui les oblige à prendre la mer de nuit...

Le juge de paix de (Beaumont a alors demandé de désarmer les deux petits bateaux et d'arrêter les marins. Mais Jean Gaudion a déjà disparu de la commune... Quant à Pierre lagalle et Jacques Fleury, ils ont été cautionnés et sont restés libres. Le district de Cherbourg qui fait "l'éloge de la conduite" que la municipalité de Jobourg a tenu, a demandé à ce que les bateaux soient mis au sec.

Le ministre de la marine a ensuite donné l'ordre quelques mois plus tard d'annuler toute poursuite contre les protagonistes et de restituer les bateaux parce qu' "aucun objet prohibé" n'avait été trouvé à bord et que les pêcheurs appartenaient "à la classe la plus indigente".

Les bonnes histoires ...

Les tensions de la Révolution Française passent, et le XIXème siècle sera l'âge d'or de la fraude du tabac avec les îles anglo-normandes. On disait alors que le Haguais "fraude comme il respire". Malgré la présence vigilante de la Douane, les gens de la Hague se livrent avec succès à la fraude sur le tabac: la tradition orale a laissé de nombreux témoignages sur les forces que les fraudeurs pouvaient jouer aux gabelous. Voici une de ses histoires qui a pour cadre la Maison Blanche, une des auberges du village, construite au milieu du XIXeme siècle et racontée par Paul Ingouf dans son livre 'Fraudes et trafics en Cotentin' :

"Un soir de 15 août à la Maison Blanche, l'auberge du village de Jobourg, la fête bat son plein. Paroissiens et douaniers devisent gaiement devant les dernières bouteilles de cidre bouché de la journée, lorsqu'au dehors se font entendre des hurlements. La porte s'ouvre violemment et un journalier tout ensanglanté, les vêtements déchirés, trempé, apparaît hors d'haleine : "Fermez la porte. Elle revient me rechercher ! Elle me court après".

- Mais, que se passe-t-il, lui, demande-t-on.
 - N'sortez pas si vous t'nez à la vie, elle est là, j'lentends, ne lui ouvrez pas.
- Un jeune brigadier des douanes, nouveau venu dans la Hague, s'approche alors :
- Qu'y a-t-il, mon brave. Que vous est-il arrivé ?
 - C'est la dame... la Dame du Vivier, qui m'court après.
 - J'ny croyais pé mais d'pi que j'lai vue à Herqueviile, d'pis que j'me suis battu d'aveu, j'suis bien obligé d'y croire.
 - Mais ça ne tient pas debout, c'est une blague, quelqu'un a voulu vous faire marcher. Avec mes hommes, nous allons vous reconduire chez vous. Vos amis vont venir également et vous nous paierez une bonne bouteille avant que d'en rire !
 - Ah non ! brigadier, dit l'une des personnes attablées. Si vous êtes curieux, allez-y avec vos hommes mais pas avec nous. Dans la région, on ne plaisante pas avec la Dame du Vivier. Nous, on rentre à la maison se barricader, car on ne tient pas à être jetés en pâture à ces poissons. Y en déjà de trop qui y sont allés et n'en sont pas revenus !
 - faites attention brigadier, dit timidement un douanier, il vaut mieux être prudents. Demain matin, il ne sera pas trop tard pour prévenir les gendarmes et faire l'enquête. Devant l'assistance, apparemment effrayée, le brigadier n'insistera pas outre mesure mais, pour ne pas perdre la face, conduira la patrouille au port de Goury, tandis que, sous Herqueville, cette même nuit, "une bottelée de p'tun" parviendra sans encombre à la côte... Les pouquetons de tabac seront débarqués par ceux-là mêmes qui deux heures auparavant se trouvaient à la Maison Blanche".

D'autres histoires sur Jobourg sont arrivées jusqu'à nous. On raconte qu'autrefois une maison du hameau Dannery abritait toute une famille de fraudeurs. Et les douaniers finissent par avoir de très forts soupçons. En fin d'après midi, ils se décident à effectuer une perquisition dans cette famille. Mais, ils réalisent assez vite qu'ils n'auront pas le temps de s'y rendre avant le coucher du soleil. Telle est la loi, aucune perquisition n'est autorisée entre le coucher et le lever du soleil. Dans nos petits villages, où tout se sait rapidement, notre famille a vent de la nouvelle et passe toute la nuit à brûler toutes les marchandises illicites. Le lendemain matin, les gabelous viennent visiter la maison au hameau Dannery et, bien sûr , ils font chou blanc. Un autre jour, lors du souper, les mêmes douaniers arrivent à l'improviste chez notre famille. Ils entrent particulièrement déterminés à mettre la main sur la marchandise. Ils commencent à fouiller en long en large et en travers la maison. Mais force est de se rendre à l'évidence, il n'y a pas de p'tun, aujourd'hui, dans la maison. Les douaniers quittent fort dépités la demeure suspecte. Et ce soir là, notre famille se souviendra longtemps du goût très particulier, que le tabac jeté à grande hâte dans la soupe, lui avait donné !

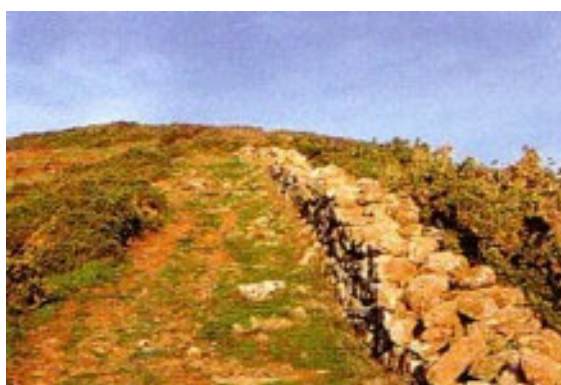
-Comme les plus tristes

Dans toutes ces histoires, le gabelou passe toujours pour le nigaud, tandis que le fraudeur est toujours le plus malin. En fait, dans la majorité des cas, les protagonistes vivaient en assez bonne intelligence. Fraudeurs et gabelous rencontrent les mêmes difficultés quotidiennes de la vie rude dans la Hague. Et c'est ce qui explique que les douaniers fermaient de temps en temps les yeux sur les activités prohibées des contrebandiers. Mais ils gardaient les yeux ouverts aussi de temps à autre comme le

prouve cette page plus tragique que me raconte souvent mon père M. Auguste Lecouvey. II la tient lui même de sa mère Marie Anquetil. Thomas Anquetil est mon arrière arrière grand père, et il est marin pêcheur à Auderville. II y est né en 1833 et est le fils aîné de François Anquetil agriculteur et de Bonne Piquot. II se marie en août 1857 à Emélie Boissel, fille de Jobourg, aînée de Jacques Boissel et Marie Cauvin. Lors de l'établissement de son contrat de mariage le 22 août, ce sont deux employés des douanes Jacques loir et Pierre Pastel de Beaumont-Hague qui sont ses témoins ... Ils s'installent à Goury et font construire une auberge à Goury. Emélie tiendra cette auberge. Cette maison est depuis restée dans la famille.

A l'époque, c'est une maison dite "bâtarde" : l'étage n'est pas construit et a été rajouté à la toute fin du XIX ième siècle. Cette auberge est un des rendez-vous de tous les fraudeurs de la pointe de la Hague. Et Thomas Anquetil est marin le jour et fraudeur la nuit. II débarque régulièrement le p'tun au pied des falaises de Jobourg. Mais par une froide nuit d'hiver, dans les années 1860, il est en train de débarquer le précieux chargement lorsqu'il se fait repérer par une patrouille de douaniers. Thomas abandonne sa cargaison et s'enfuit vers l'anse de Vauville, poursuivi par les gabelous. II finit par se réfugier, après une longue course, dans les joncs de la mare de Vauville. Les douaniers ne retrouvent pas Thomas et abandonnent les recherches. Notre marin va passer ainsi toute la nuit dans la mare. Au petit matin, il retourne chez lui. Malheureusement, cette nuit glaciale dans l'eau, trempé jusqu'à la taille, lui sera fatale. Les soins ne sont pas ceux d'aujourd'hui, et il décède quelques jours plus tard d'une pneumonie attrapée pendant cette tragique nuit. Dans l'acte de décès de Thomas Anquetil, il est précisé qu'il est mort à Goury à Oh30 le premier janvier 1865. Emélie Boissel a deux enfants en bas âge Jean (grand père de Auguste Lecouvey) et Marie. Elle se marie de nouveau en 1866 à un certain Jean Charles Alphonse Paysant qui est gardien de phare à Goury. Emélie Boissel, appelée cabaretière à l'état civil, continue à tenir l'auberge de Goury, pendant que son nouvel époux particulièrement jaloux, l'observe du haut de son phare pour voir qui vient boire un coup à l'auberge.

Ainsi, même si la mémoire élimine les mauvais souvenirs et ne garde que les bons, les fraudeurs n'avaient pas toujours, loin s'en faut, une vie où ils jouaient toujours de bons tours aux douaniers.



La pentière de la douane

Que reste-t-il aujourd'hui ?

Car la douane était solidement implantée sur notre pointe de la Hague. A Jobourg, au XIX ième siècle, deux brigades sont installées à l'année, une à Merquetot et une autre dans le village. Chaque brigade est composée de 6 hommes et d'un brigadier. Un lieutenant encadre les deux brigades.

Au début du XXIème siècle, il reste encore 2 ou 3 douaniers installés dans une maison au hameau Sanson.

Le cadastre de Jobourg de 1824 mentionne clairement le tracé du sentier des douaniers appelé 'la pentière de la douane'. Un observatoire de la douane est indiquée en section C.

De plus, de nombreux gabions signalés sur le cadastre sont encore partiellement visibles. Ils sont disposés le long du sentier car ils permettaient aux douaniers de se réfugier pendant la surveillance de la côte. Ces moyens humains très importants auront raison de la fraude qui disparaîtra à la fin du XIXème siècle.

Il reste de grandes caches à tabac qui sont encore visibles sur Jobourg : trois d'entre elles son répertoriées dans le très intéressant article paru dans le Viquet sur la fraude du tabac dans la Hague.

Mais il y a déjà longtemps que les témoins directs de ces évènements ne sont plus de ce monde. Et il n'y a plus guère aujourd'hui que ce chemin et ces pierres pour se rappeler ce temps où on était prêt à risquer sa vie pour la gagner.

Jean-Paul *LECOUVEY*

Références

Fraudes et trafics en Cotentin - 2000- Poul Ingouf - Paoland Connaissance.
(disponible à la bibliothèque)

Revue le Viquet - 2001 - Numéro 301 - Gérard Fosse, Anne Bonnet, Gérard et Jeannine Vilgrain- La fraude entre la Hague et les îles anglo-normandes (disponible à la bibliothèque de Jobourg)

Registre des actes et délibérations du conseil municipal de Jobourg de 1790.

Cadastre napoléonien de Jobourg

Témoignage de M. Auguste Lecouvey, arrière petit fils de fraudeur et Mme Marinette Gosselin (Histoire qu'elle tient de son grand père).